

Programme **HABITER MIEUX** en Sarthe

Exemple de réalisations n° 2 : Le Mans

**à compter du
1^{er} juin 2013**



Avant travaux



Après travaux

Caractéristiques du logement

Mancelle de 1935 de 81 m².

Dépense d'énergie annuelle : 3820 €
(36% du revenu disponible)

Caractéristique du ménage

Ménage de 2 personnes de 76 et 79 ans

Ressources modestes : 20930 € en 2011

Programme des travaux

Changement de chaudière
par une chaudière gaz à condensation,
Installation d'un programmeur
centralisé du chauffage.

Plan de financement

Coût des travaux : 5803 € TTC

Subvention Anah : 1898 €

Aide de solidarité
écologique (ASE) : 2100 €

Aide du Conseil Général 72 : 1000 €

Gain énergétique

Étiquette énergie **G** avant travaux

(452 kwh/m²/an)

Étiquette énergie **E** après travaux

(325 kwh/m²/an)



→ **BIEN VOUS CHAUFFER
TOUT EN RÉDUISANT
LE MONTANT DE VOS FACTURES ?**

COÛT TOTAL

5803 €

TOTAL
SUBVENTIONS
ET AIDES
4642 € soit 80% du TTC
plafond maximum
des
aides publiques

GAIN
ÉNERGÉTIQUE

28%

CONTACT

Direction Départementale des Territoires de la Sarthe
délégation locale Anah - ☎ 02 43 78 87 74